

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



Monsieur Laurent FABIUS  
Président du Conseil constitutionnel  
2 rue Montpensier  
75001 PARIS

LE PRÉSIDENT

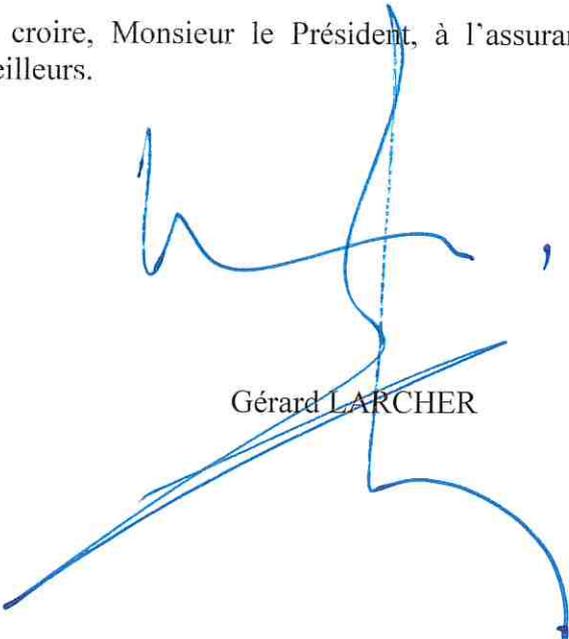
Paris, le 13 avril 2023

Monsieur le Président,

En application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi organique n° 2013-1114 du 6 décembre 2013, j'ai l'honneur de vous transmettre la proposition de loi, présentée en application du troisième alinéa de l'article 11 de la Constitution, visant à interdire un âge légal de départ à la retraite supérieur à 62 ans.

Vous trouverez, ci-joint, le texte de cette proposition de loi ainsi que la liste de ses signataires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gérard LARCHER

P.J.